

ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

ECOLE ELEMENTAIRE

I. Pré-rentrée des enseignants de l'élémentaire

Lundi 30 août 2021

- **9h00 à 10h00** : réunion des Coordonnateurs de niveau avec le Directeur, salle des profs du RdC du bâtiment principal de l'école élémentaire
- **10h00 à 12h00** : accueil des nouveaux recrutés à l'amphithéâtre, suivi à 11h00 d'une visite guidée de l'établissement
- **12h00 à 13h00** : déjeuner offert aux nouveaux enseignants dans le réfectoire principal de la cantine.
- **13h30 à 15h00** : temps de formation « Pronote » et « Teams » pour les nouveaux enseignants ne maîtrisant pas ces outils (volontariat) en salle Informatique du Lycée.

Mardi 31 août 2021

- **9h00 à 11h30** : 1^{er} Conseil des Maîtres de pré-rentrée en présentiel, à l'amphithéâtre (pôle culturel, 1^{er} étage), pour tous les enseignants de l'élémentaire, excepté pour certains enseignants débutants (néos N, N+1) convoqués par le bureau de l'IEN pour un temps de formation. Voir e-mail spécifique.
Monsieur le Proviseur, Jean-Yves VIAIN, introduira ce Conseil. Pause de 15 min prévue vers 10h15.
- **11h30 à 12h00** : remise des documents administratifs et des manuels aux enseignants présents.
- **12h00 à 14h00** : pause déjeuner et installation dans vos classes, ordre et horaires à votre convenance.
- **14h30 à 15h30** : 1^{ère} réunion des équipes enseignantes par niveau ou département Langues présidées par les Coordonnateurs, l'ordre du jour vous sera communiqué en matinée, excepté pour les enseignants débutants N+2 convoqués par le bureau de l'IEN pour un temps de formation.

Mercredi 1^{er} septembre 2021

- **9h00 à 10h30** : réunions des équipes de niveau, présidées par chaque Coordonnateur de niveau
- **10h30 à 11h00** : remise des documents administratifs et des manuels aux enseignants en formation mardi 31
- **A partir de 11h00** : installation dans vos classes
- **13h00 à 15h00** : **remise du matériel** (manuels et fournitures scolaires) **par les parents des élèves de CE2, CM1 et CM2** dans vos classes - Voir note d'informations de rentrée aux parents en PJ et publié sur notre site
- **13h00 à 15h00** : si nécessaire, réunion des niveaux pour les **CP et CE1**, séparément, pour finaliser les plannings.

Jeudi 2 septembre 2021

- **7h50** (portails ouverts à partir de 7h30) : accueil et rentrée des élèves des niveaux **CE2, CM1 et CM2**, puis **cours de 8h00 à 12h00**, surveillance des récréations par tous les enseignants.

Horaires des récréations :

- ✓ de 9h50 à 10h05 pour les classes 1 à 4
 - ✓ de 10h10 à 10h25 pour les classes 5 à 8
- **9h00 à 12h00** : réunion des niveaux **CP et CE1**, séparément, puis installation dans vos classes avec préparation de l'accueil des parents l'après-midi même pour la remise des fournitures.
 - **13h00 à 15h00** : **remise du matériel** (manuels et fournitures scolaires) par les parents des **CP et CE1** dans vos classes - Voir note d'informations de rentrée aux parents en PJ et publié sur notre site
 - **13h30 à 15h30** : réunion des niveaux **CE2, CM1 et CM2**, séparément.

Vendredi 3 septembre 2021

- **7h50** (portails ouverts à partir de 7h30) : accueil des élèves des niveaux **CE2, CM1 et CM2**, **cours de 8h00 à 12h00**, surveillance des récréations par tous les enseignants

Horaires des récréations :

- ✓ de 9h50 à 10h05 pour les classes 1 à 4
 - ✓ de 10h10 à 10h25 pour les classes 5 à 8
- **8h30** (portail ouvert à partir de 8h15) : accueil et rentrée des élèves de **CE1**, puis **cours de 8h30 à 12h00**, surveillance des récréations par tous les enseignants de 10h30 à 10h45 en utilisant exceptionnellement les cours de récréation des CP également.
 - **A partir de 10h30** (portail ouvert à partir de 10h15): accueil des élèves de **CP directement** dans les classes, puis **cours de 10h30 à 12h00**, sans temps de récréation ce premier jour d'accueil.

A partir du lundi 6 septembre 2021

- Les cours débuteront normalement selon les horaires en vigueur pour toutes les classes de l'école élémentaire, **soit de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30**.
- Le **transport scolaire** et le **service de demi-pension** démarreront également **lundi 6 septembre**.
- A partir de ce même jour, la **garderie de l'élémentaire** accueillera, de **15h30 à 17h30 maximum**. Ce service sera refusé aux enfants non-inscrits à partir du lundi 20 septembre 2021.
- Une communication spécifique sera adressée ultérieurement aux parents concernant les APS (activités périscolaires) qui devraient débuter les 20 ou 21 septembre 2021.

II. Horaires d'accueil et de sorties des élèves à l'école élémentaire

Accueil des élèves

- ✓ Dès 7h30, l'entrée des élèves de CP, CE1, CE2 se fera par le portail C, situé en façade avant du bâtiment principal de l'école élémentaire.
- ✓ Dès 7h30, l'entrée des élèves de CM1 et CM2 se fera par le portail D, à l'arrière de l'établissement, dans la cour annexe, côté comptabilité.

- ✓ Dès 7h50, les élèves présents sont sous la responsabilité de l'enseignant en charge du premier cours de la journée.
- ✓ A 7h55, à la première sonnerie, les élèves se mettent en rang par deux avec leur enseignant.
- ✓ A 7h56, l'hymne national tunisien retentit. Le silence s'impose. Les retardataires ne peuvent rejoindre leur rang qu'à la fin de l'hymne.
- ✓ Dès la fin de l'hymne, l'enseignant accompagne ses élèves en salle de classe en respectant toujours le même parcours.
- ✓ **Au-delà de 5 minutes de retard**, soit après 8h05, les élèves devront rester à la Vie scolaire et ne seront accueillis en classe qu'au cours suivant de 8h55.
Je précise que les enseignants n'ont pas à accueillir un élève au-delà de 8:10, sauf si celui-ci est accompagné par un A.E, car cela signifie que son retard a été justifié auprès du Directeur.
- ✓ **Passé 8h30, les élèves retardataires ne seront pas accueillis à l'école avant 13h30.**
- ✓ **Dès 8:10, l'enseignant rapporte l'appel sur Pronote.** La Vie scolaire transformera une absence en retard si l'enfant a été pris en charge après 8:05.

Sorties des élèves

- ✓ Sortie à 12h des élèves externes (ne mangeant pas à la cantine) pour un retour entre 13h20 et 13h30 par le portail emprunté le matin.
L'enseignant en charge du dernier cours de la matinée veille à confier ses élèves externes à un adulte responsable identifié. Les élèves non pris en charge à 12:10 sont confiés à un Assistant d'éducation ou, à défaut, accompagnés jusqu'au bureau de Soumaya ou de madame Aouadi (secrétariat de l'élémentaire).
- ✓ Retour entre 13h20 et 13h30 : Au-delà de 5 minutes de retard, soit après 13h35, les élèves devront rester à la Vie scolaire et ne devront être accueillis en classe qu'au cours suivant, débutant à 14h30.
- ✓ A 15h30 : la sortie des CP se fera par le portail B, celle des CE1 et CE2 se fera par le portail C de l'école élémentaire. Les CP se mettent en rang dans la cour située en face du bureau du Directeur de l'élémentaire, et les CE1 et CE2 se rangent dans la cour adjacente, sous la rotonde. Les élèves sont confiés à un de leurs responsables identifiés.
- ✓ La sortie des CM1 se fera par le portail D, situé à l'arrière, comme pour l'entrée, à côté du bureau de la comptabilité.
- ✓ La sortie des CM2 se fera par le portail de service 1 de l'Annexe A, situé à l'arrière, à côté des logements des enseignants.

Entrées et sorties des fratries

- ✓ Pour les parents qui en font la demande écrite (courriel ou lettre), les fratries sont autorisées à entrer par le portail B, situé à l'avant du bâtiment principal. Les élèves de cycle 3 rejoignent immédiatement leurs camarades de classe, sans attendre.
- ✓ De même, pour les parents qui en font la demande écrite, la sortie des élèves de cycle 3 qui ont un frère (une sœur) scolarisé en cycle 2, peuvent les rejoindre dans la cour des CE1/CE2, sans toutefois s'intégrer au rang de leur classe. Dès lors, les parents sont informés que les aînés ne sont plus sous la responsabilité de leur enseignant dès qu'ils quittent leur rang. En cas de comportement inapproprié d'un élève de cycle 3, celui-ci ne sera plus autorisé à sortir par l'avant.

<p>Ces règles et horaires seront appliqués durant toute l'année scolaire, sauf information contraire.</p>
--

III. Rentrée échelonnée à l'école élémentaire (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)

Rentrée des élèves de l'école élémentaire (traité dans la partie I, page 2) :

- Jeudi 2 septembre :
 - 1^{ère} rentrée des classes à partir de 7h30 pour les **CE2, CM1 et CM2, cours de 8h00 à 12h00.**
 - Pas de service de restauration et aucun cours l'après-midi.

- Vendredi 3 septembre :
 - Accueil des CE2, CM1 et CM2 dès 7h30. Poursuite des cours pour les CE2, CM1 et CM2 de 8h à 12h.
 - 1^{ère} rentrée des classes (accueil dans les classes) à partir de 8h15 **pour les CE1**, cours de 8h30 à 12h.
 - 1^{ère} rentrée des classes à partir de 10h15 (accueil dans les classes) **pour les CP**, cours de 10h30 à 12h.
 - Pas de service de restauration et aucun cours l'après-midi.

Lundi 6 septembre 2021,

- A partir du lundi 6 septembre, les cours débuteront normalement, selon les horaires en vigueur pour toutes les classes de l'école élémentaire, **soit de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30.**
- Le **transport scolaire** et le **service de demi-pension** démarreront également **lundi 6 septembre**. A partir de ce même jour, la **garderie de l'élémentaire** accueillera, de 15h30 à **17h30 maximum**. Ce service sera refusé aux enfants non-inscrits à partir du lundi 20 septembre 2021.

Pour information, les APC (activités périscolaires) devraient débuter les 20 ou 21 septembre 2021. Une communication spécifique sera adressée aux parents ultérieurement.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces informations, je vous souhaite une excellente rentrée à l'ISC.

Cordialement,

Stéphane BERTRAND-BOURLAUD

DIRECTEUR de l'école élémentaire

ISC les Jardins de Carthage